



Discours de Léopold ROSSO, Président de la Communauté de Communes Terre de Camargue énoncé le vendredi 19 octobre 2012, lors de l'inauguration de la Base Nautique Intercommunale du Vidourle de Le Grau du Roi

M. le Préfet du Gard

M. le Président du Conseil Général du Gard

M. le Maire de Le Grau du Roi

Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires,

Mesdames et Messieurs les maires et les élus,

Madame la Directrice générale des services de la CCTC

Madame la Directrice générale des services de la mairie du Grau du Roi

Mesdames et Messieurs les représentants de la direction départementale de la cohésion sociale

Mesdames et Messieurs, les membres du personnel de la Communauté de Communes Terre de Camargue et de la Mairie du Grau du Roi

Mesdames et Messieurs, architectes du projet et professionnels

Mesdames et Messieurs, responsables associatifs, représentants de l'Education Nationale, des Fédérations et des Comités Sportifs,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec une très grande satisfaction que je prends la parole aujourd'hui devant vous et vous accueille pour l'inauguration de la nouvelle Base Nautique Intercommunale du Vidourle. Je tiens d'abord à vous remercier très sincèrement de votre présence pour l'ouverture de ce bâtiment qui vient concrétiser un des projets d'aménagement de ce mandat.

C'est toujours, pour moi, un réel plaisir de découvrir et d'inaugurer un nouvel équipement dédié au cadre de vie de nos concitoyens et qui participent à l'épanouissement physique et sportif ainsi qu'au bien-être de chacun.

Le sport est un vecteur fondamental d'éducation, de culture et de vie sociale... Je souhaiterais donc vous dire quelques mots sur l'orientation politique qu'a choisi d'adopter la Communauté de Communes dans le domaine sportif.

Au sein de notre Projet Politique de Territoire, notre position est de « permettre la pratique des sports liés à l'identité territoriale communautaire pour favoriser l'égalité des chances ». Dans ce cadre, notre action est prioritairement destinée aux publics scolaires.

Nous avons également choisi de nous placer particulièrement sur des missions favorisant la pratique des sports d'eau comme la natation, la voile, l'aviron et le kayak, et sur l'émergence de sports de traditions locales afin d'offrir la possibilité aux jeunes de nos trois communes membres – Le Grau du Roi, mais aussi Aigues-Mortes et Saint Laurent d'Aigouze – de s'initier à ces sports d'eau.

La Communauté de Communes permet donc, dès leur plus jeune âge, à nos jeunes d'apprendre à nager, puis de se perfectionner auprès de nos maîtres-nageurs du Centre Aqua-Camargue, équipement intercommunal inauguré fin 2008. Bien entendu, le centre a diversifié ses offres, et avec une superficie de 2200 m², 3 bassins et un espace détente, il s'adresse à tous les publics et est labellisé « Tourisme et Handicap ».

Dans une ville comme Le Grau du Roi, une piscine est une infrastructure sportive majeure. Nous mettons donc tout en œuvre pour favoriser sa fréquentation et offrir des prestations de qualité.

Toujours dans cette optique de permettre aux jeunes de découvrir les sports d'eau, la Communauté de Communes met en place depuis sa création des programmes d'activités de découverte et de perfectionnement à la voile en faveur des scolaires. Nous confions cette mission à un prestataire semi-associatif : l'UCPA (l'Union des Centres de Plein Air).

En 2011, nous avons accueilli + de 400 élèves lors de 72 séances réparties au printemps et à l'automne.

Enfin, parmi les différents domaines que nous abordons, après la natation et la voile, il y a celui des sports de pagaie comme l'aviron et le kayak...

Depuis 2004 et dans le cadre de L'Union Nationale du Sport Scolaire, la Communauté de Communes initie des séances d'aviron et de kayak pour les élèves des deux collèges situés sur le territoire de la communauté. La Communauté de Communes travaille également avec l'Education Nationale, sur un projet pédagogique type « classe de découverte et de perfectionnement de l'activité aviron et kayak » pour les élèves des écoles primaires et collèges du territoire.

En 2011, ce sont 118 séances d'aviron qui ont été mises en place comptabilisant presque 3000 passages d'élèves.

La pratique de ces activités a été confiée à deux associations : Aviron Terre de Camargue et Kayak Club Terre de Camargue.

Je voudrai préciser qu'à chaque fois, que ce soit pour les activités de natation au Centre Aqua-Camargue, les activités de voile à Port-Camargue ou les activités de kayak et aviron sur ce site, la CCTC prend en charge l'ensemble des déplacements sur site des enfants.

En ce qui concerne le site sur lequel nous nous trouvons, l'ancien bâtiment présentait trop de dégradation pour être rénové, le Conseil Communautaire s'est donc engagé dans la destruction et la reconstruction de l'un des 2 bâtiments constituant la base nautique.

L'objectif était d'augmenter la capacité d'accueil du bâtiment afin de répondre aux demandes des différents publics, en créant un espace adapté :

- une zone administrative,
- des vestiaires avec douches et sanitaires
- et une infirmerie.

De même, des améliorations ont été apportées dans le hangar précédemment construit avec la création d'une zone de bureaux et d'un escalier. De plus, nous souhaitons que les personnes en situation de handicap puissent être accueillies et puissent naviguer dans des conditions optimales tant du point de vue de l'accessibilité que de la sécurité.

C'est le Cabinet Wafflard, pour ses propositions architecturales innovantes, qui a été choisi comme maître d'œuvre.

Son projet permet des économies d'énergie grâce à un éclairage et une ventilation naturelle favorisée. La vue sur ce paysage unique est conservée comme, vous pourrez le voir lors de la visite.

Le bâtiment s'intègre dans le paysage en soulignant les orientations des berges existantes. Les couleurs vives soulignent l'activité sportive et la vocation éducative et de loisirs des locaux...

Une attention a été portée à l'accessibilité des activités à tous.

Une ossature bois a permis un chantier rapide, propre et l'isolation thermique devrait assurer un confort d'hiver passif, sans frénésie énergétique.

Enfin, les réseaux sont optimisés et l'ensemble de ces solutions techniques devraient garantir un ouvrage pérenne, durable, économique et avec un faible coût de maintenance.

Ce projet a nécessité un investissement de la Communauté de Communes d'un montant de 450 000 € et a été réalisée avec le concours de l'Etat et Centre National pour le Développement du Sport de et du Conseil Général du Gard que je remercie pour leurs subventions, respectivement de 78 866 € et de de 41 543 €

Je ne saurai terminer sans formuler de sincères remerciements. Ils sont très nombreux, tous ceux qui, par leurs conseils, leur présence, ou leurs dons, ont pu permettre à ce projet de voir le jour.

Je remercie sincèrement les élus qui ont porté ce projet avec moi, et en particulier Jean-Paul CUBILIER, Vice-président en charge des Réseaux et Travaux et Santiago CONDE, Vice-président délégué aux Equipements Sportifs et de Loisir.

Je souhaite également remercier l'ensemble des agents concernés par ce chantier, les deux Directeurs de pôle CHRISTINE PALA et PHILIPPE BLATIERE, CHRISTIAN HAON, le chef du service des Sports, leurs équipes ainsi que la Directrice Générale des Services, CORINNE DE ZAN, pour leur investissement et leurs conseils avisés.

Je remercie les artisans et tous les ouvriers qui, sous la houlette de M. Julien WAFFLARD, Architecte en charge de ce chantier, ont mis en œuvre leur précieux savoir-faire dans cette opération.

Enfin, je voudrai profiter de cette occasion pour remercier les Présidents et responsables de clubs et d'associations, les moniteurs et les nombreux bénévoles qui animent nos communes et tissent ensemble ces liens d'amitié si importants au maintien de la vie sociale.

Découvrons ensemble cette plaque inauguratrice qui symbolise un temps fort pour notre projet politique de territoire 2008/2014.